

QUEEN
HE
8700.7
.C6
C2814
1983

MINISTERE DES COMMUNICATIONS
DIVISION DE LA POLITIQUE DE LA RADIODIFFUSION
DIRECTION DE LA POLITIQUE DE LA RADIODIFFUSION
ET DES SERVICES CONNEXES

APERCU
DE L'INDUSTRIE
DE LA TELEDISTRIBUTION

TABLEAUX ET DIAGRAMMES
1983

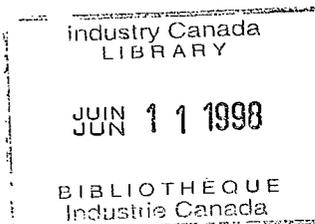
MARS 1985

ENGLISH VERSION IS AVAILABLE

HE
8700.7
C6
C28f
1983

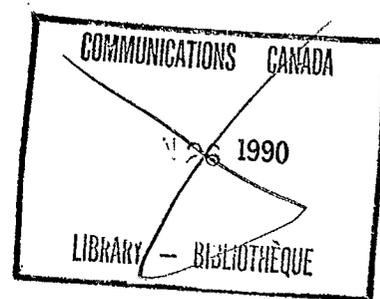
MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS
DIVISION DE LA POLITIQUE DE LA RADIODIFFUSION
DIRECTION DE LA POLITIQUE DE LA RADIODIFFUSION
ET DES SERVICES CONNEXES

APERCU
DE L'INDUSTRIE
DE LA TELEDISTRIBUTION



TABLEAUX ET DIAGRAMMES,
1983

MARS 1985



AN ENGLISH VERSION IS AVAILABLE

APERÇU DE L'INDUSTRIE DE LA TÉLÉDISTRIBUTION
TABLEAUX ET DIAGRAMMES
1983

Introduction.....	1
Source des données.....	2
Caractéristiques de l'offre et de la demande.....	3
Ventilation par province.....	9
Considérations financières.....	14
Comparaison avec d'autres industries des télécommunications.....	19
Annexes.....	23

INTRODUCTION

Le présent document se veut un outil de consultation rapide de certains des principaux indicateurs statistiques de l'industrie canadienne de la télédistribution.

L'industrie est composée d'entreprises qui allient les services du radiodiffuseur et du télécommunicateur; celles-ci sont en mesure d'acheminer des services d'émissions, y compris des signaux de radiodiffusion, et d'offrir un éventail de services tels la surveillance bilatérale, le vidéotex, le télétexte, les télé-emplètes et le télépaiement.

Les télé distributeurs sont titulaires d'une licence d'exploitation et soumis à la réglementation du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). Chacun des réseaux exploite le territoire précis que lui a attribué le CRTC (zone autorisée) et est tenu de respecter les règlements établis en ce qui concerne les pratiques d'exploitation et la tarification des abonnements. Chaque réseau est également tenu de se conformer aux normes de fonctionnement technique et de qualité établies par le ministère des Communications du Canada.

SOURCE DES DONNÉES

Les statistiques et tableaux qui suivent ont été dressés à partir des informations contenues dans la base de données sur la télédistribution du ministère des Communications, dans la Matthew's List, publiée par Publicorp Communications Inc., et dans le catalogue annuel n° 56-205 de Statistique Canada, Télédistribution, éditions de 1972 à 1983.

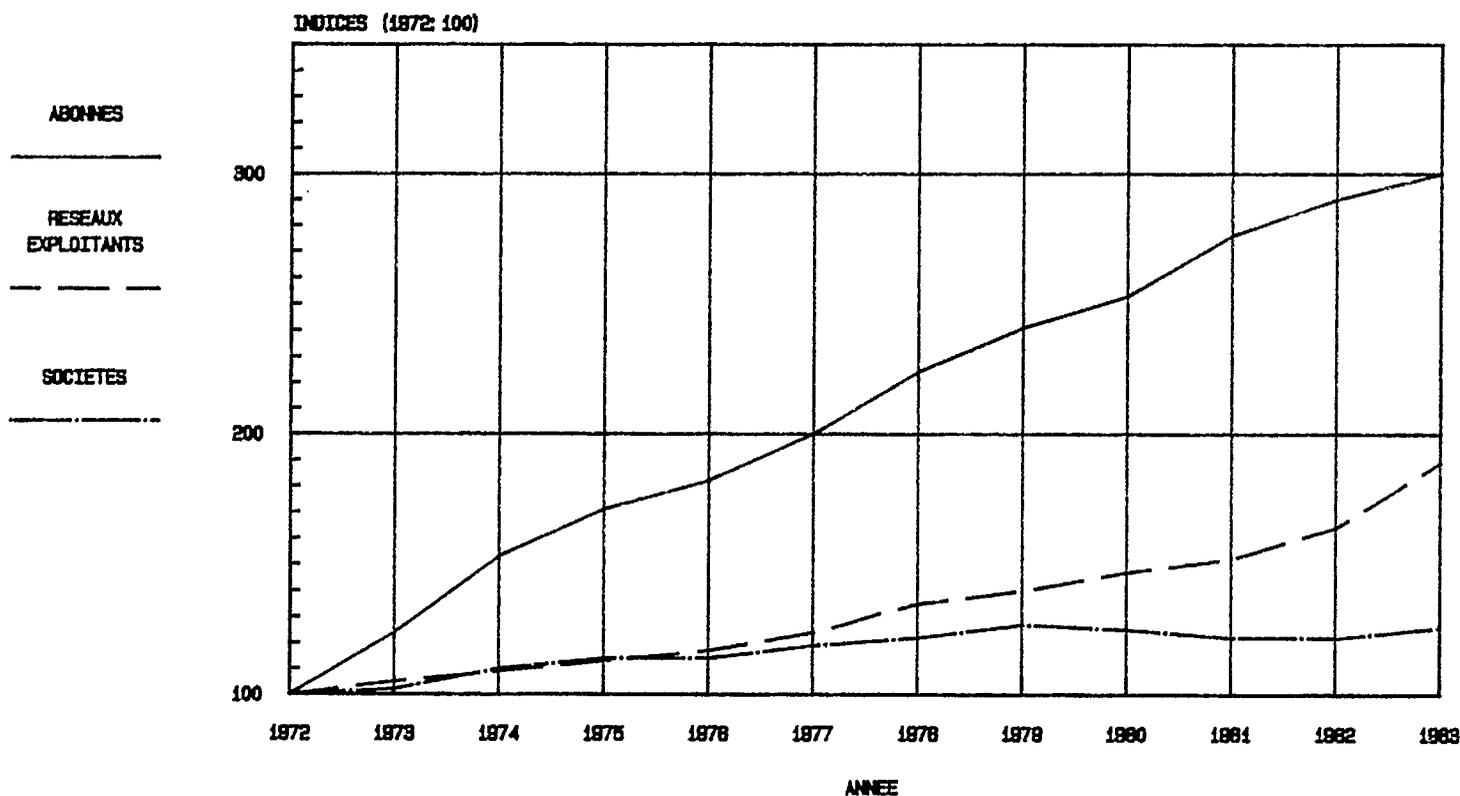
Les données de Statistique Canada et du ministère des Communications proviennent du sondage annuel que Statistique Canada mène auprès des entreprises canadiennes de télédistribution. Cette enquête permet d'obtenir des renseignements sur les titres de propriété, la situation financière et l'exploitation de toutes les sociétés de télédistribution aux quelles le CRTC a délivré une licence. Les titulaires qui desservent plus de 1 000 abonnés sont tenus de remplir le questionnaire dans le détail. Ceux qui comptent 1 000 abonnés ou moins n'ont à fournir que des renseignements sommaires. Par conséquent, les pages qui suivent ne présentent des renseignements circonstanciés que sur les sociétés desservant plus de 1 000 abonnés. Comme les sociétés de moindre importance ne forment que 1% de l'industrie de la télédistribution, les données sont appliquées de façon à représenter l'activité globale de l'industrie.

Le premier rapport sur la télédistribution de Statistique Canada remonte à 1967. Les méthodes de travail ayant été modifiées cependant, les informations recueillies avant 1972 ne concordent pas avec celles réunies depuis cette date. Ce sont ces dernières qui ont suivi à l'élaboration du présent document, 1972 étant considérée comme l'année de référence.

CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE

En 1983, 5,1 millions de ménages canadiens étaient abonnés à la télévision par câble, ce qui constitue une augmentation de 200% par rapport au nombre d'abonnés recensés en 1972. Le nombre de réseaux de télédistribution est passée de 344 à 651 entre 1972 et 1983. Les sociétés de télédistribution n'ont pas connu une aussi forte croissance: elles ont augmenté en nombre de 26% entre 1972 et 1983, mais diminué de 341 à 326 entre 1979 et 1982.

CROISSANCE DE LA TELEDISTRIBUTION AU CANADA, 1972-1983



Un réseau de télédistribution consiste en une entreprise qui distribue au moyen du câble des signaux de radiodiffusion à des abonnés dans une zone géographique donnée. Une société de télédistribution est une société de gestion à laquelle peuvent appartenir un ou plusieurs réseaux de télédistribution. Un abonné du câble est un ménage qui reçoit le service et qui doit en acquitter les frais directement ou indirectement à l'exploitant du réseau.

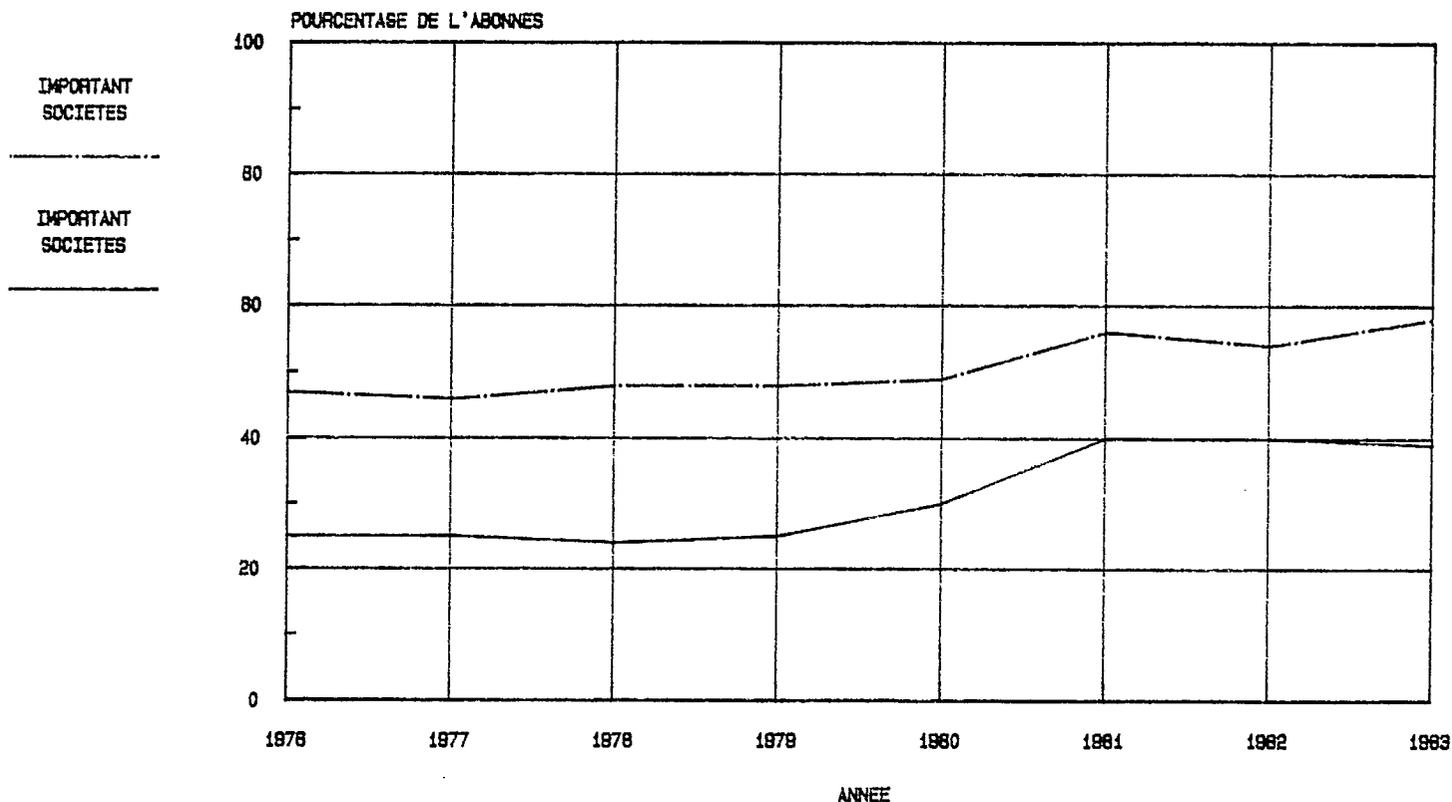
L'augmentation du nombre d'abonnés et une légère diminution du nombre de sociétés laissent supposer qu'il y a eu concentration (voir le diagramme qui précède). On peut se rendre compte des effets de cette tendance à la concentration des compagnies en examinant la part du marché de la télédistribution qui revient aux dix plus importantes sociétés dans ce secteur.

En 196, 47% de tous les abonnés du câble recevaient des services de télédistribution de l'une des dix plus importantes sociétés. En 1983, cette proportion a atteint 54%.

L'effet de concentration est encore plus évident lorsque l'on restreint les diagrammes aux trois plus importantes sociétés. En 1976, une personne sur quatre environ (25%) recevait la télédistribution de l'une des trois plus importantes sociétés du secteur. En 1983, la part du marché saisie par les trois plus importantes sociétés s'est élevée à 30%.

Manifestement, comme les trois plus importantes sociétés desservent 30% des abonnés, tout nouveau service qui accède à ces réseaux est de loin en meilleure position de rentabiliser son investissement.

CONCENTRATION DES COMPAGNIES

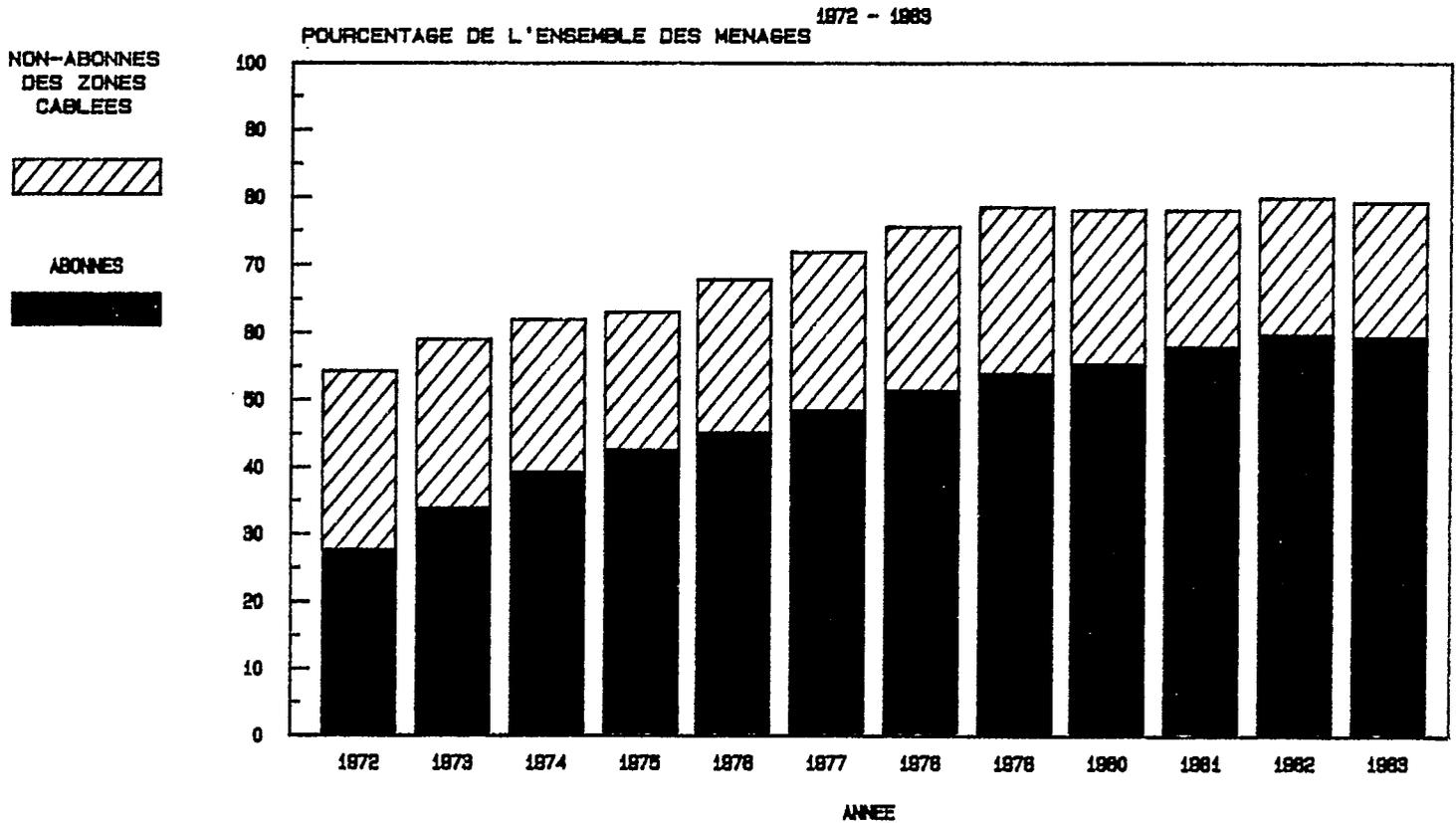


De 1972 à 1983, le nombre de ménages canadiens est passé de 6,1 à 8,7 millions. Le nombre de ménages situés dans les zones autorisées de télédistribution est passé de 3,7 millions (60,6% de l'ensemble des ménages) en 1972 à 7,1 millions (81,9% de l'ensemble) en 1983.

En 1972, un peu plus de la moitié de ménages canadiens se trouvaient dans une zone câblée. En 1983, 79% (6,8 millions) de l'ensemble des ménages se trouvait dans dans une zone desservie par un télé distributeur. Cette hausse témoigne autant de l'extension du service aux régions qui auparavant ne recevaient pas la télé distribution que de l'augmentation de la population dans les zones câblées.

En 1972, 51% (1,7 million) des ménages situés dans les zones câblées étaient abonnés au service. En 1983, on comptait au nombre des abonnés du câble 75% des ménages situés dans les zones câblées et 59% de l'ensemble des ménages canadiens.

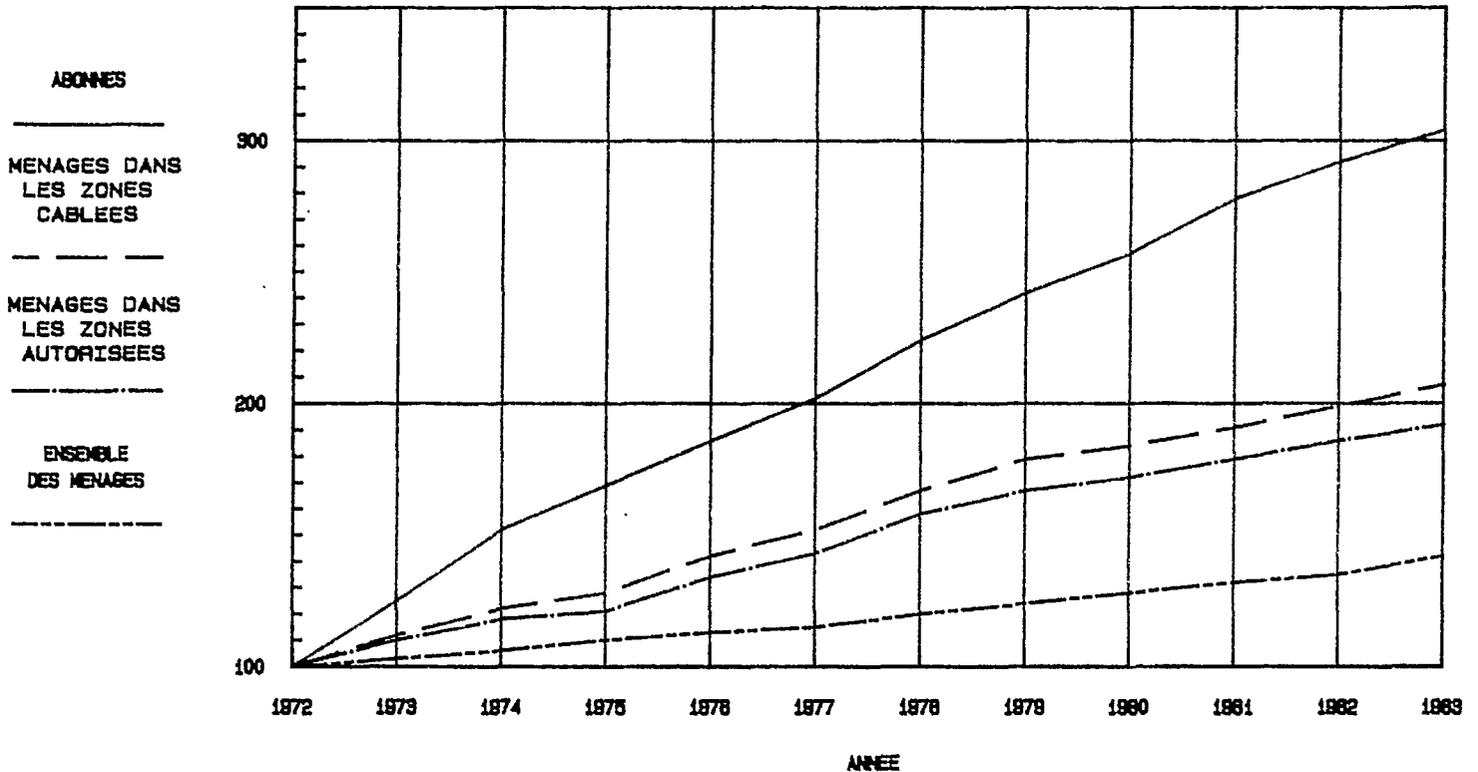
ABONNES ET NON-ABONNES DE LA TELEDISTRIBUTION



Ces taux de croissance montrent que la hausse du nombre des abonnés reflète l'augmentation de l'ensemble des ménages canadiens et, plus particulièrement, du nombre des ménages situés dans les zones autorisées et câblées. Toutefois, la croissance du nombre d'abonnés témoigne aussi d'une plus grande pénétration du marché, le nombre d'abonnements ayant augmenté plus rapidement que le nombre de ménages dans les zones câblées.

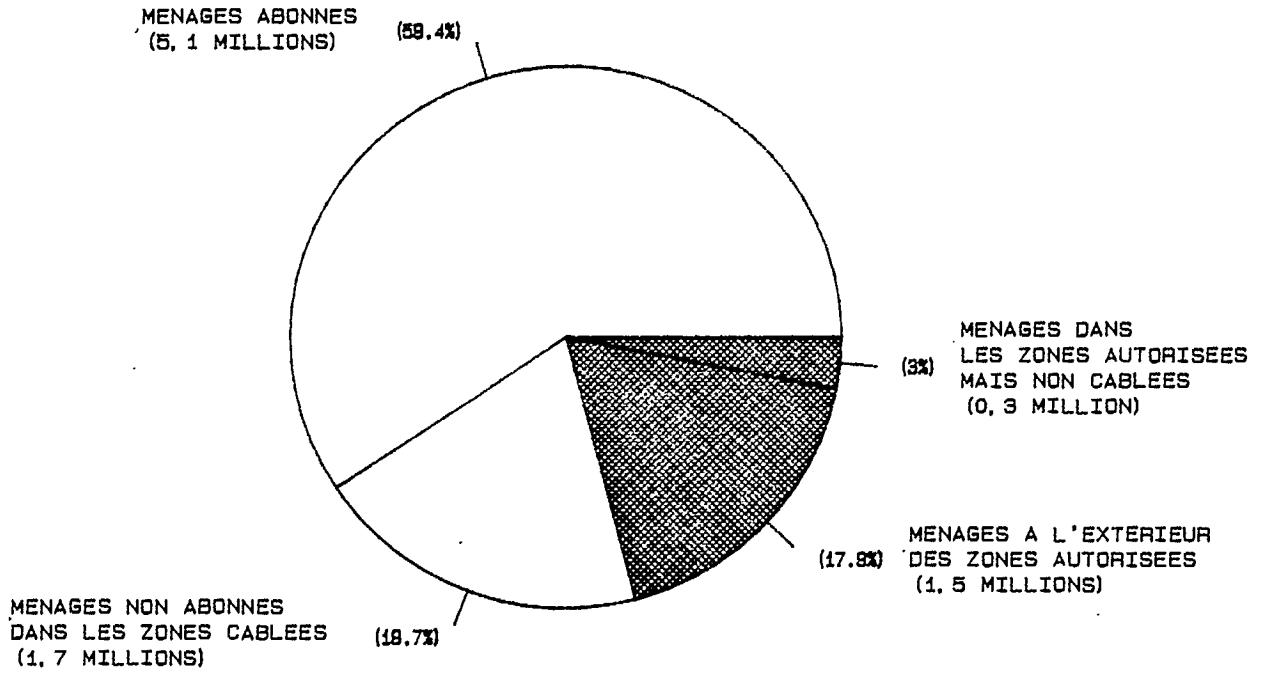
PENETRATION DU MARCHE DE LA TELEDISTRIBUTION, 1972-1983

INDICES (1972 : 100)



LA TELEDISTRIBUTION AU CANADA

1969



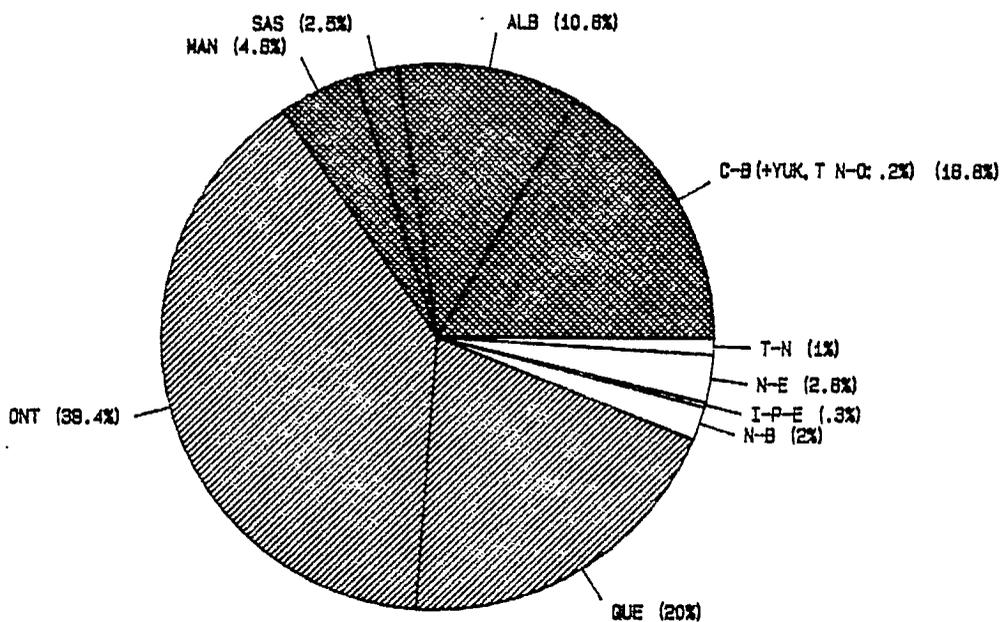
VENTILATION PAR PROVINCE

En 1983, 67% des réseaux canadiens de télédistribution se trouvaient dans les provinces les plus peuplées du Canada, c'est-à-dire l'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique. Ces mêmes trois provinces abritaient 76% de tous les abonnés - l'Ontario, 39%.

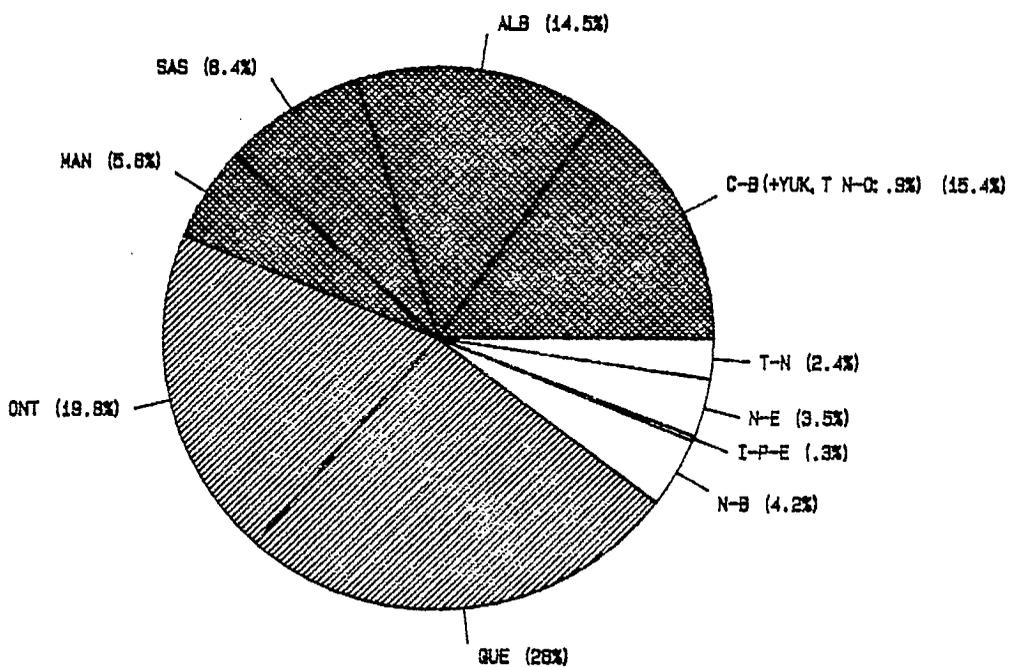
<u>PROVINCE</u>	<u>NOMBRE DE RÉSEAUX EXPLOITANTS</u>	<u>POURCENTAGE DU TOTAL</u>	<u>NOMBRE D'ABONNÉS</u>	<u>POURCENTAGE DU TOTAL</u>
Terre-Neuve	17	2,6	49 743	1,0
Ile-du-Prince-Édouard	2	,3	15 156	,3
Nouvelle-Écosse	25	3,8	144 905	2,8
Nouveau-Brunswick	30	4,6	101 763	2,0
Québec	186	28,6	1 028 537	20,0
Ontario	142	21,8	2 024 107	39,4
Manitoba	40	6,1	236 888	4,6
Saskatchewan	40	6,1	129 864	2,5
Alberta	60	9,2	546 126	10,6
Colombie-Britannique	104	16,0	855 178	16,6
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	<u>6</u>	<u>,9</u>	<u>7 995</u>	<u>,2</u>
Canada	651	100,0	5 140 262	100,0

Ces données sont présentées sous forme de graphique à la page suivante.

ABONNES



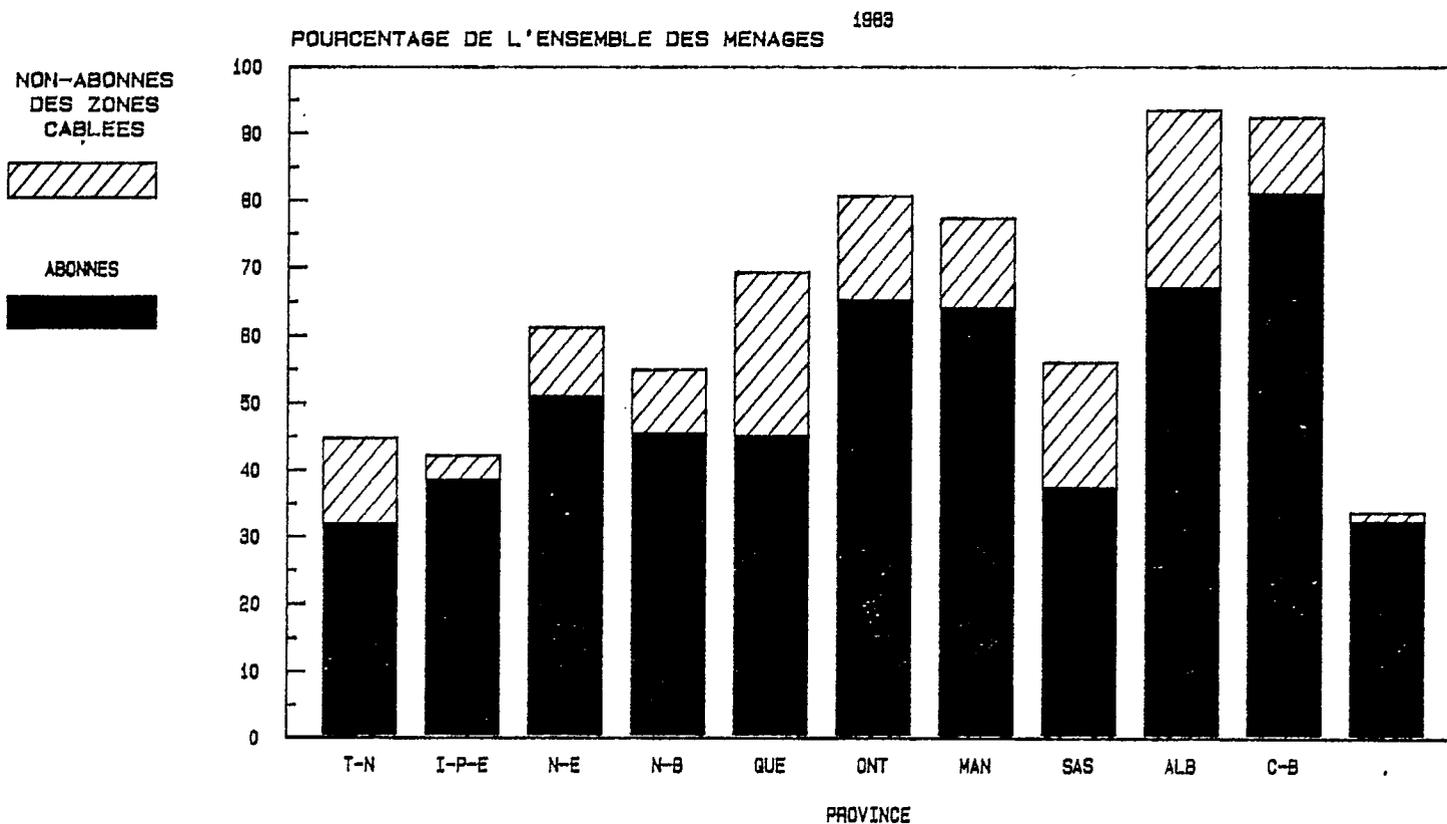
RESEAUX



Proportionnellement, le nombre de ménages situés dans des zones câblées était plus élevé en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario et au Québec que dans les autres provinces. En 1983, 92% des ménages de la Colombie-Britannique pouvaient se prévaloir de la télédistribution. En contrepartie, 45% des ménages de l'Ile-du-Prince-Édouard et 34% de ceux du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest faisaient partie des zones câblées.

La proportion des abonnés du service de télédistribution varie également d'une province à l'autre. En Colombie-Britannique, 81% de l'ensemble des ménages y étaient abonnés, tandis qu'à Terre-Neuve, le nombre des ménages abonnés au service n'atteignait que 32%.

ABONNES ET NON-ABONNES DE LA TELEDISTRIBUTION

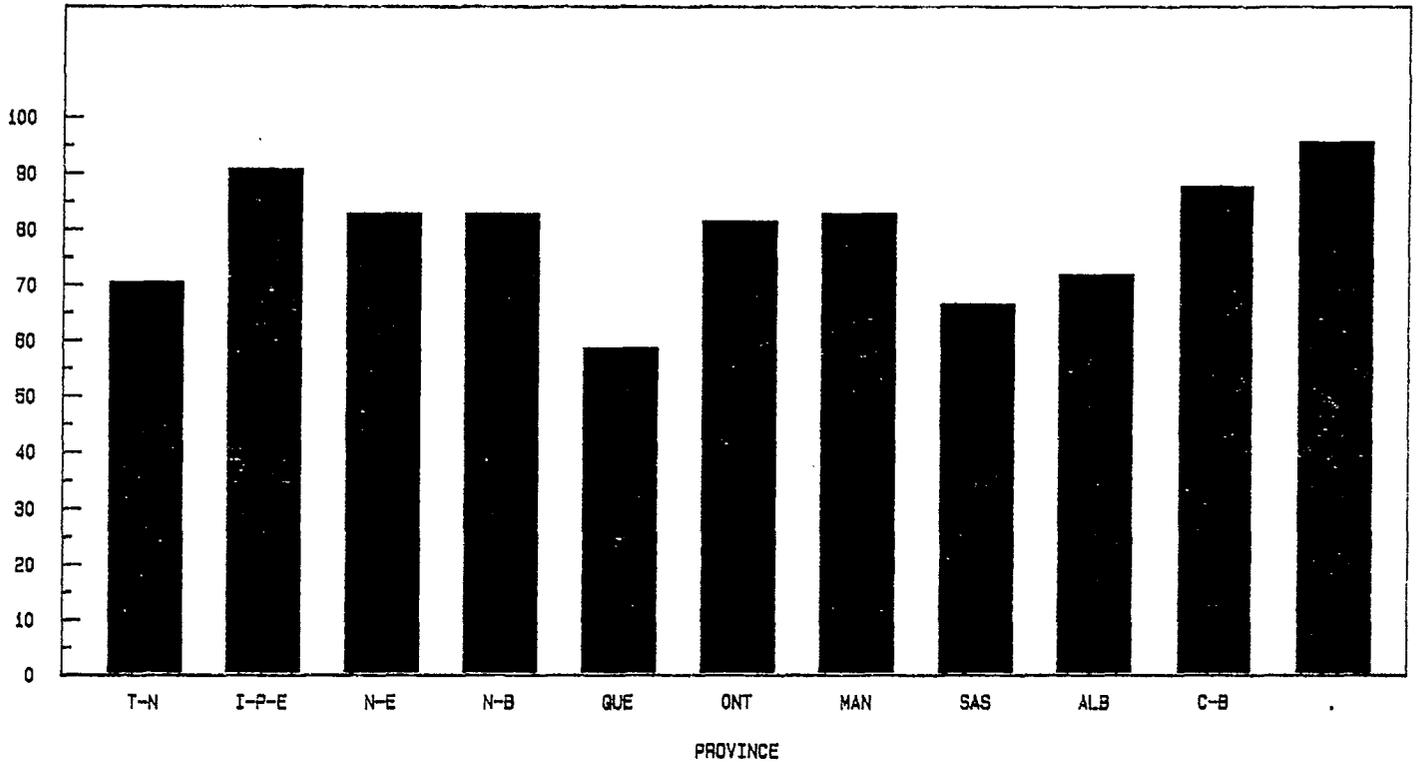


La proportion des ménages abonnés à la télédistribution est en partie fonction de la proportion des ménages situés dans les zones câblées. Là où le service est disponible cependant, la proportion des abonnés varie d'une région à l'autre. Dans le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest, l'Ile-du-Prince-Édouard et la Colombie-Britannique, plus de 90% des ménages pouvant se prévaloir de la télédistribution y étaient abonnés en 1983. En contrepartie, 59% des ménages dans les zones câblées de la province du Québec étaient abonnés au service.

POURCENTAGE DES MENAGES ABONNES DANS LES ZONES CABLEES

POURCENTAGE DE L'ENSEMBLE
DES MENAGES DANS LES ZONES CABLEES

1983



CONSIDÉRATIONS FINANCIÈRES

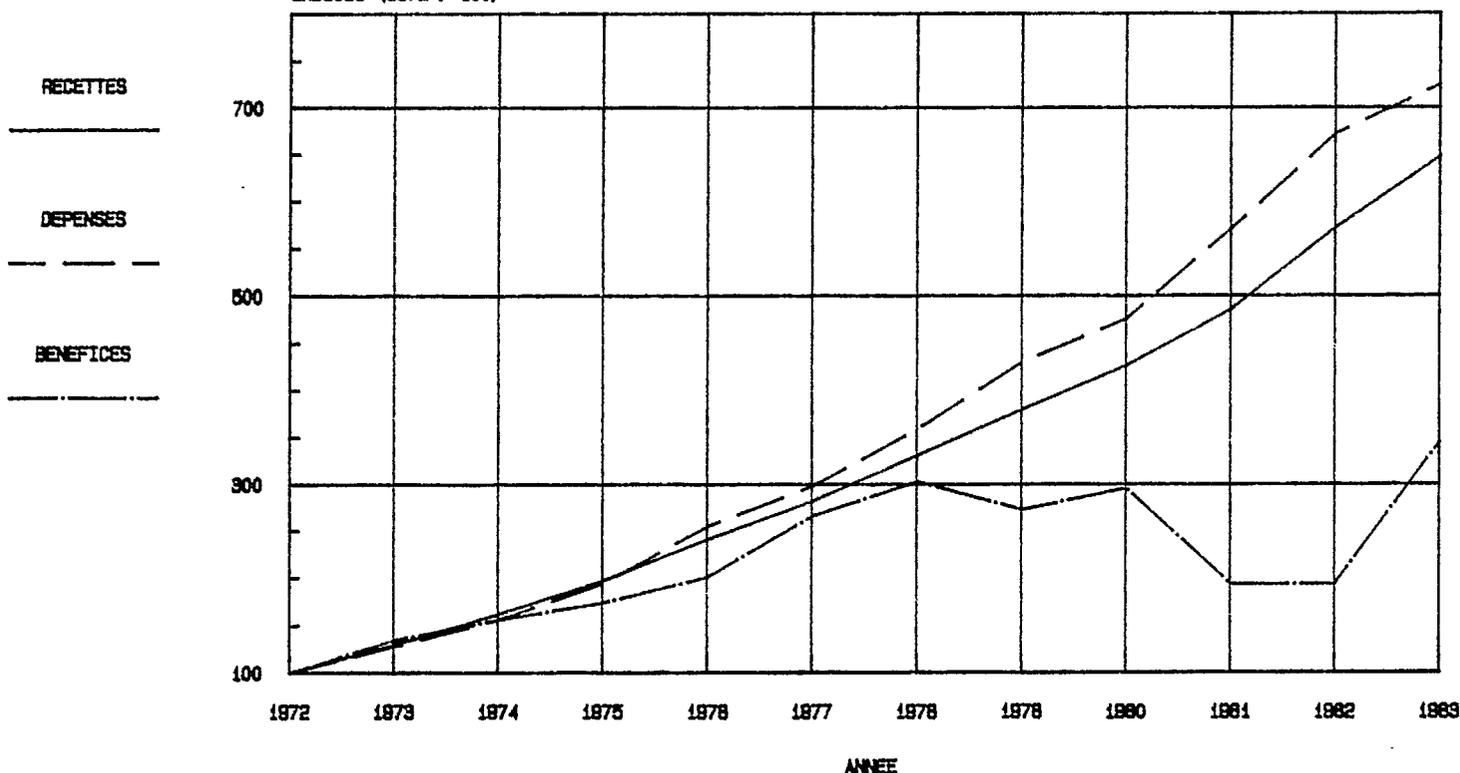
De 1972 à 1983, les recettes de services de télédistribution ont augmenté de 548%: de 82,5 à 534,8 millions de dollars. En 1983, les dépenses d'exploitation ont atteint 470,2 millions de dollars, une croissance de 625% depuis 1972. Les dépenses d'exploitation ont augmenté au cours des dernières années (de 8% entre 1982 et 1983 par exemple).

Les bénéfices avant déduction d'impôt ont augmenté d'une façon constante de 1972 à 1978. L'industrie a vu diminuer ses bénéfices en 1979 et en 1981 respectivement de 6 et de 32%, ce qui montre que les dépenses ont augmenté plus rapidement que les recettes. En 1982, les sociétés de télédistribution ont déclaré des bénéfices de 64,7 millions de dollars.

RECETTES, DEPENSES ET BENEFICES DES TELEDISTRIBUTEURS

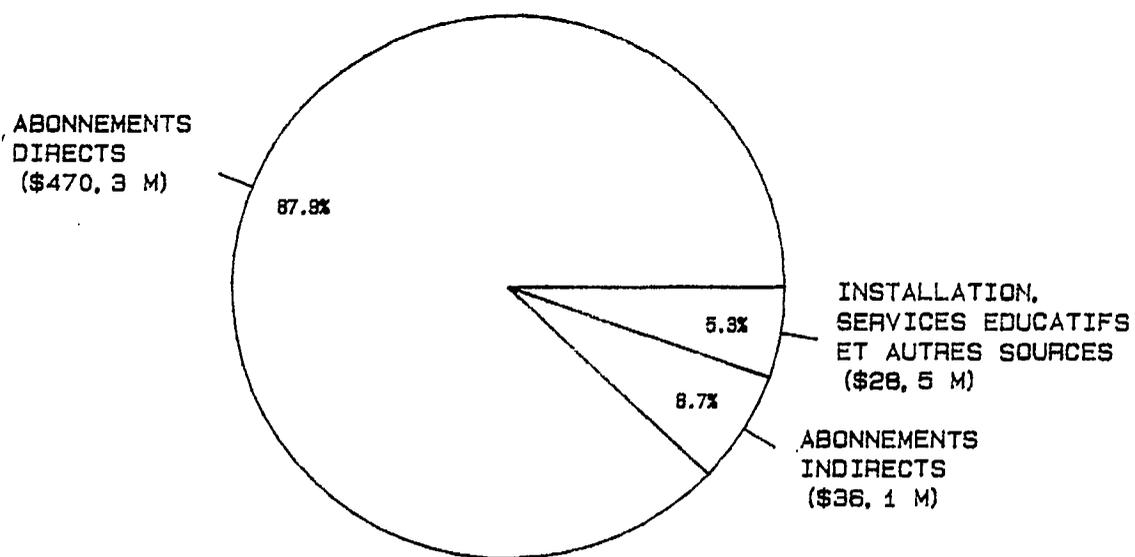
1983

INDICES (1972 : 100)



Pour ce qui est des recettes d'exploitation de 1983, elles provenaient à 87,9% des abonnements directs, à 5,3% des abonnements indirects et à 6,8% de l'installation, des services éducatifs et d'autres sources.

RECETTES D'EXPLOITATION, 1983

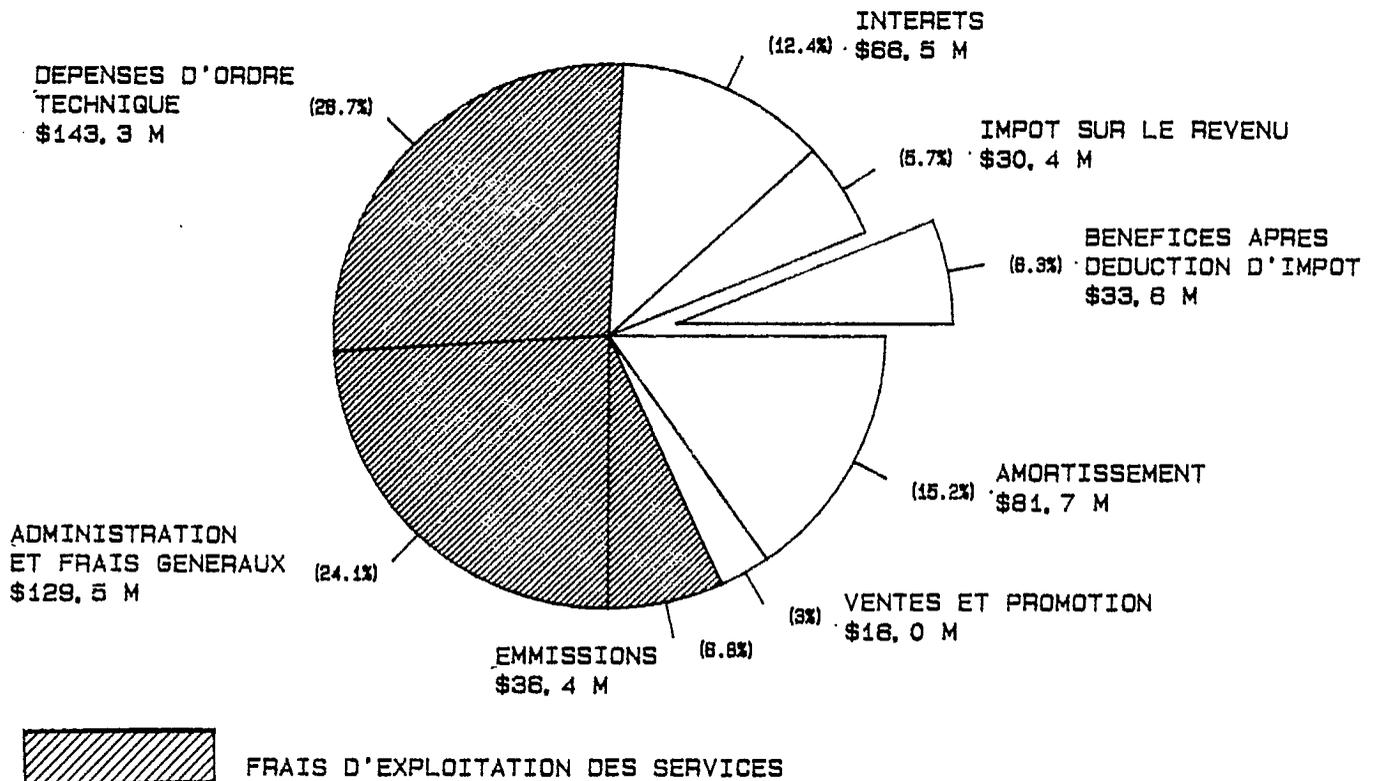


RECETTES D'EXPLOITATION GLOBALES, 1983 = \$534, 839, 404

De la somme globale des recettes recueillies par les sociétés de télédistribution* en 1983, quelques 61% ont été allouées aux frais d'exploitation, plus particulièrement aux services administratifs et techniques. Les bénéfices sont attribuables à 6% environ des recettes globales.

VENTILATION DES RECETTES

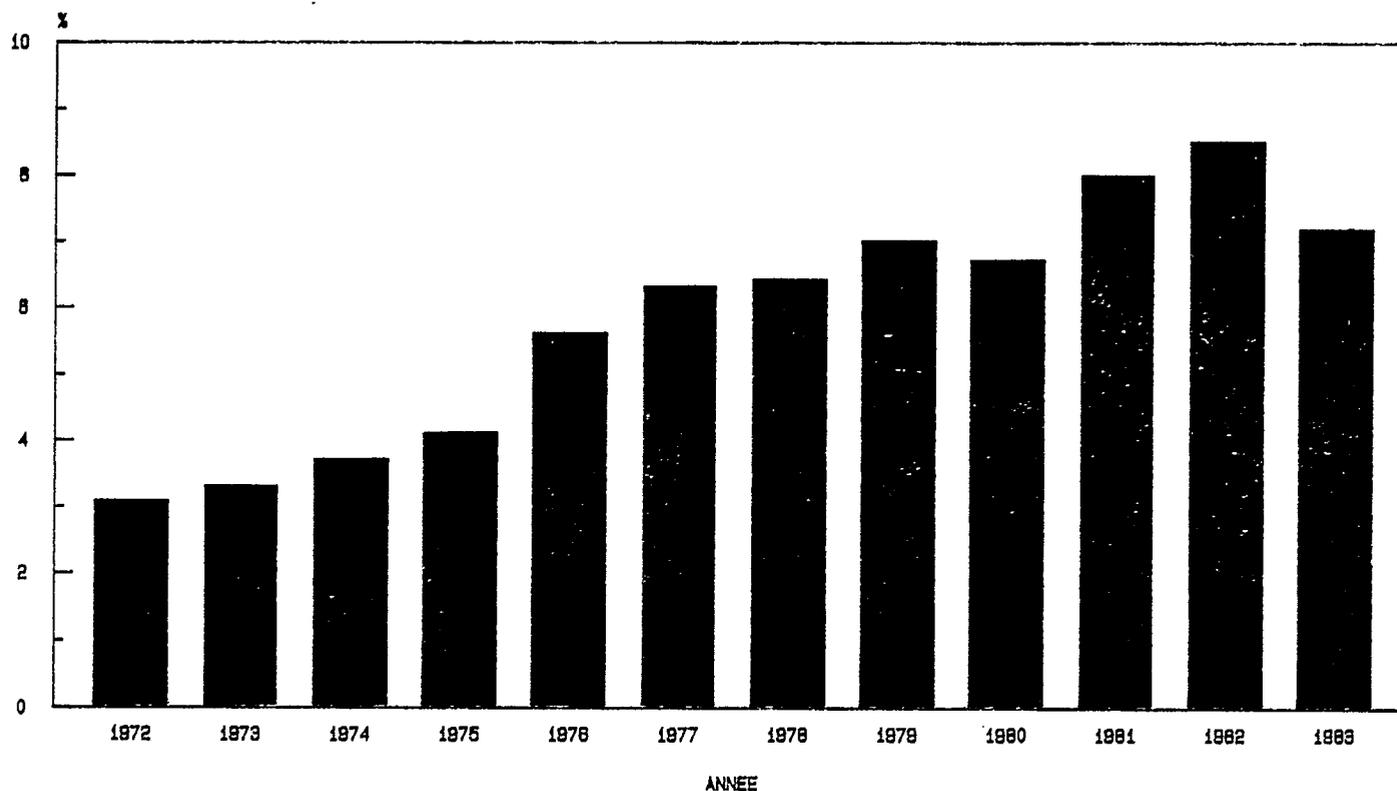
DES TELEDISTRIIBUTEURS, 1982



Les dépenses des télédistribeurs au titre des émissions, 36,3 lesquelles s'élevaient à 2,4 millions de dollars en 1972, ont été portées à 36,3 millions en 1983; cela équivaut à une augmentation de 3,1 à 7,2% des recettes globales au titre des abonnements.

La déclaration que le CRTC a faite en 1975 au sujet des politiques et des règlements régissant les réseaux de télédistribution accorde une grande importance aux émissions diffusées par les canaux communautaires. Sans le prescrire expressément, le Conseil a fixé comme objectif aux titulaires de licence de télédistribution qu'une proportion de 10% des recettes brutes qu'ils tirent des abonnements soit investie à l'appui du canal communautaire (c'est-à-dire des émissions locales). Le diagramme ci-dessous montre les progrès accomplis par l'ensemble des titulaires de licence dans le sens de la réalisation de cet objectif.

DEPENSES DES TELEDISTRIBUTEURS AU TITRE DE LA PROGRAMMATION POURCENTAGE DES RECETTES BRUTES TITRES DES ABONNEMENTS

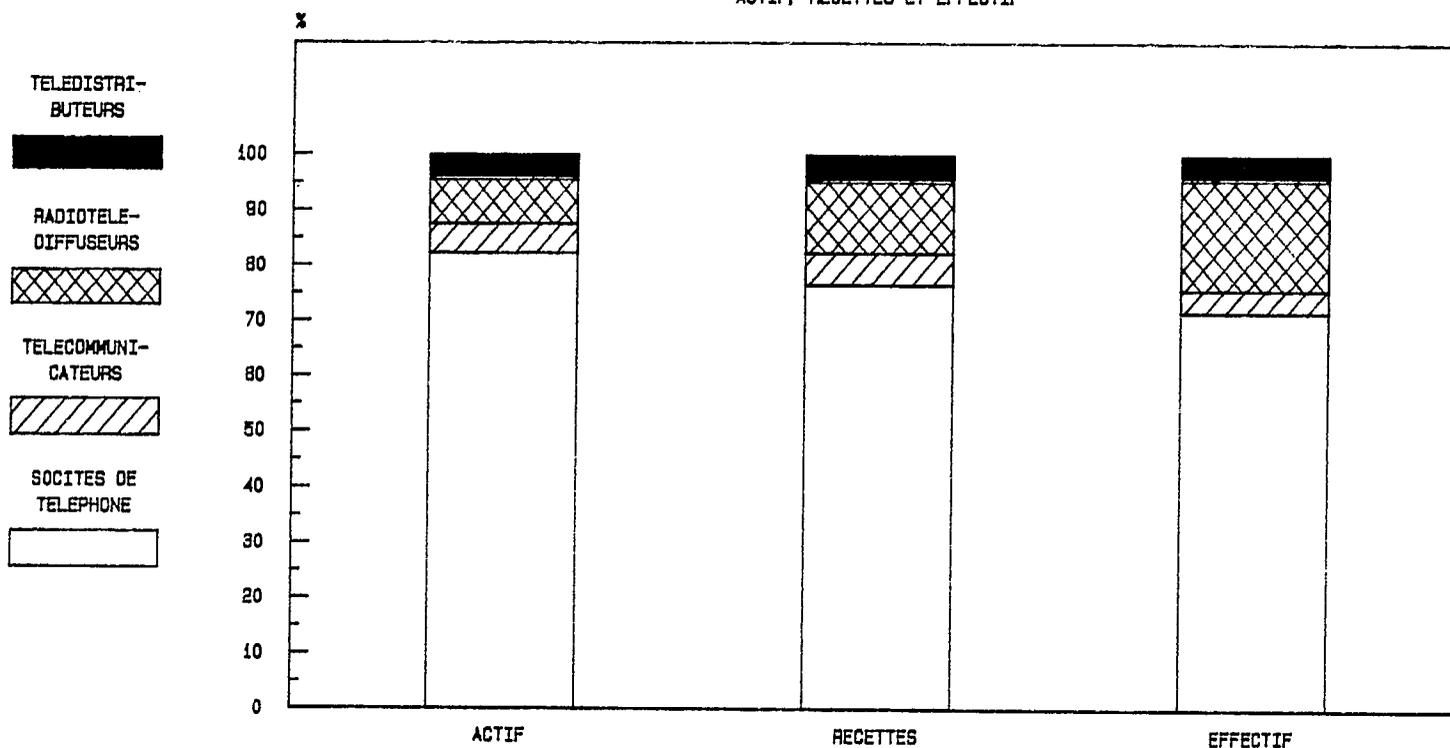


COMPARAISON AVEC D'AUTRES INDUSTRIES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'industrie de la télédistribution est d'envergure plutôt restreinte si on la compare à d'autres industries canadiennes des télécommunications. Son actif de 1 074 millions de dollars en 1983 correspond à 4,3% de l'actif global des industries de la télédistribution, de la radiodiffusion et de la télécommunication. Pour la même année, 4,8% des recettes globales de l'industrie des télécommunications sont attribuables à la télédistribution. Les employés de l'industrie de la télédistribution (au nombre de 6,484) constituent 4,4% de l'effectif global de toutes les industries des télécommunications.

INDUSTRIES DES TELECOMMUNICATIONS, 1983

ACTIF, RECETTES ET EFFECTIF



Le tableau ci-après présente quelques comparaisons par rapport aux industries de la radio, de la télévision, du téléphone et du cinéma.

COMPARAISON DES INDUSTRIES, 1983

	<u>Industrie de la télédistribution*</u>	<u>Industrie privée de la radio</u>	<u>Industrie privée de la télévision</u>	<u>Industrie privée de cinématographiques (données de 1981) 1</u>	<u>Industrie du Téléphone</u>
Effectif	6385 (Tous les systèmes: 6 484	9666	6905	1721	105,354
Actif	1,073,702,696	1,998,445,425		Sans objet	20,413,000,000
Recettes d'exploitation	829,011,308	492,106,832	833,206,537	176,797,000	8,533,437,000
Bénéfices avant déduction d'impôt	64,068,461	16,520,225	148,527,246	(11,887,000)+	1,485,654,000

Les données sur les industries de la radio et de la télévision se limitent aux titulaires de licence privés, les données sur la Société Radio-Canada n'étant pas disponibles.

* Sont exclues les sociétés dont les réseaux comptent moins de 1 000 abonnés, c'est-à-dire 1% environ de l'industrie.

+ S'applique seulement aux profits d'exploitation.

1. Source: Statistique Canada, "Enquête sur la production cinématographique et de bandes vidéo".

En 1983, la télédistribution a fourni de l'emploi à 6,484 personnes, ce qui constitue le double de l'effectif d'il y a dix ans. Cet effectif est restreint cependant si l'on compare la télédistribution à d'autres industries. Comme il a déjà été indiqué, on retrouve dans l'industrie du câble 4,4% seulement de l'ensemble des employés des sociétés de télédistribution, de radiotélédiffusion, de télécommunications et de téléphone.

	<u>Télédis- tributeurs</u>	<u>Radio- télédiffuseurs(1)</u>	<u>Télé- communicateurs</u>	<u>Sociétés de téléphone (2)</u>
1972	2,598	20,124	7,323	72,671
1973	3,098	21,162	7,047	75,407
1974	3,691	22,261	7,163	81,225
1975	4,084	23,497	7,162	82,866
1976	4,640	24,680	6,973	83,864
1977	4,946	25,651	6,863	96,268
1978	5,293	26,851	7,150	100,700
1979	5,652	27,675	7,247	104,800
1980	5,480	28,336	6,055	107,960
1981	5,802	28,792	6,118	111,648
1982	5,965	28,706	6,027	110,440
1983	6,484	28,905	5,873	105,354

(1) Y compris les titulaires de licence du secteur privé et la Société Radio-Canada.

(2) Les données à compter de 1977 englobent les employés à temps partiel et les employés occasionnels. Avant 1977, seuls les employés à temps plein sont compris. Toutes les autres données s'appliquent à ces trois groupes d'employés.

ANNEXES

ANNEXE I

CROISSANCE DE LA TÉLÉDISTRIBUTION AU CANADA, 1972-1982

	<u>Télédistributeurs</u>		<u>Réseaux exploitants</u>		<u>Abonnées</u>	
	<u>Nombre</u>	<u>Indice</u>	<u>Nombre</u>	<u>Indice</u>	<u>Nombre</u> (Milliers))	<u>Indice</u>
1972	268	100	344	100	1.7	100
1973	274	102	362	105	2.1	124
1974	296	110	375	109	2.6	153
1975	305	114	388	113	2.9	171
1976	306	114	403	117	3.1	182
1977	318	119	427	124	3.4	200
1978	328	122	463	135	3.8	224
1979	341	127	482	140	4.1	241
1980	335	125	505	147	4.3	253
1981	326	122	524	152	4.7	276
1982	326	122	564	164	4.9	290
1983	337	126	651	189	5.1	300

Source: Statistiques Canada, Télédistribution, Catalogue annuel n° 56-205

ANNEXE II

PÉNÉTRATION DU MARCHÉ DE LA TÉLÉDISTRIBUTION, 1972-1983

(POURCENTAGE DE L'ENSEMBLE DES MÉNAGES)

	<u>Ménages au Canada*</u>	<u>Ménages dans les zones autorisées</u>	<u>Ménages dans les zones câblées</u>	<u>Abonnés</u>	<u>Pourcentage de ménages abonnés dans les zones câblées</u>
1972	6,124,000	3,711,649 (60.6)	3,313,147 (54.1)	1,689,335 (27.6)	51.0
1973	6,283,000	4,079,483 (64.9)	3,715,009 (59.1)	2,115,866 (33.7)	57.0
1974	6,511,000	4,365,580 (67.1)	4,044,559 (62.1)	2,560,787 (39.3)	63.3
1975	6,722,000	4,600,328 (68.4)	4,318,060 (64.2)	2,860,937 (42.6)	66.3
1976	6,937,000	4,985,304 (71.9)	4,706,402 (67.8)	3,143,315 (45.3)	66.8
1977	7,042,000	5,303,781 (75.3)	5,051,360 (71.7)	3,417,223 (48.5)	67.7
1978	7,341,000	5,866,366 (79.9)	5,535,559 (75.4)	3,775,633 (51.4)	68.2
1979	7,579,000	6,210,917 (82.0)	5,942,494 (78.4)	4,084,198 (53.9)	68.7
1980	7,829,000	6,378,325 (81.5)	6,110,762 (78.1)	4,339,268 (55.4)	70.8
1981	8,086,000	6,651,170 (82.3)	6,323,618 (78.2)	4,700,643 (58.1)	74.3
1982	8,278,000	6,895,445 (83.3)	6,604,790 (79.8)	4,933,589 (59.6)	74.7
1983	8,683,000	7,109,386 (81.9)	6,848,196 (78.9)	5,140,262 (59.2)	75.1

Source: Statistique Canada, Télédistribution, Catalogue n° 56-205

* Le nombre de ménage au Canada comprend le nombre approximatif de ménages dans le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

ANNEXE III

PÉNÉTRATION DU MARCHÉ DE LA TÉLÉDISTRIBUTION AU CANADA ET DANS LES PROVINCES,
1983

	<u>CANADA</u>	<u>T.-N.</u>	<u>I.-P.E</u>	<u>N.-E.</u>	<u>N.-B.</u>	<u>QUE.</u>	<u>ONT.</u>	<u>MAN.</u>	<u>SASK.</u>	<u>ALB.</u>	<u>C.-B.</u>	<u>YUK. et T.N.-O.</u>
<u>Ménages (milliers)</u>												
Total	8,683	156	39	284	224	2,273	3,096	369	347	813	1,055	25
Dans les zones autorisées	7,109	78	17	179	129	1,869	2,568	291	211	768	1,000	9
Dans les zones cablées	6,848	70	17	174	123	1,753	2,496	286	195	760	974	8
Abonnés	5,140	50	15	145	102	1,029	2,024	237	130	546	855	8
<u>Pourcentage de l'ensemble des ménages</u>												
Dans les zones autorisées	82.1	50.0	43.4	63.0	57.6	82.2	82.8	78.9	60.8	94.6	94.9	37.8
Dans les zones cablées	79.1	44.9	42.1	61.3	54.9	69.2	80.6	77.5	56.2	93.6	92.4	33.9
Abonnés	59.4	32.1	38.5	51.1	45.5	45.3	65.4	64.2	37.5	67.2	81.0	32.4
<u>Pourcentage de ménages abonnés dans les zones cablées</u>	75.1	70.6	90.5	82.6	82.9	58.7	81.2	82.7	66.5	71.7	87.7	95.5
<u>Nombre de réseaux exploitants</u>	651	17	2	25	30	186	142	40	40	60	104	6

Source: Données sur le Canada: Statistique Canada, Télédistribution, Catalogue annuel n° 56-205.

Données sur les provinces: Base de données sur la télédistribution division de la politique de la radiodiffusion (DBP) du Ministère

ANNEXE IV

VUE GÉNÉRALE DE L'INDUSTRIE DE LA TÉLÉDISTRIBUTION, 1982

Entreprises de télédistribution	346
Réseaux exploitants	651
Effectif de l'industrie	6,484
Abonnés	5,140,262
Kilomètres de câbles principaux et de câbles de distribution	97,944.1
Actif global*	\$1,073,702,696
Recettes globales d'exploitation	\$ 534,839,404
Dépenses globales d'exploitation	\$ 470,167,653
Bénéfices avant déduction d'impôt	\$ 64,671,751
Provision pour l'impôt sur le revenu*	\$ 30,421,737
Bénéfices nets après déductin d'impôt*	\$ 33,646,724

* Ces indicateurs financiers sont généralement employés pour désigner la situation globale de l'industrie, bien qu'il soit impossible d'obtenir des données sur certains aspects des réseaux de moins de 1 000 abonnés (1% environ de l'ensemble de l'industrie).

ANNEXE V

CERTAINS INDICATEURS FINANCIERS DE L'INDUSTRIE CANADIENNE DE LA TÉLÉDISTRIBUTION,
1972-1983*

	Actif global (millions de \$)	Recettes d'exploitation (millions de \$)	Dépenses au titre des services (1) (millions de \$)	Bénéfices nets avant impôt (millions de \$)	Bénéfices avant impôt, pourcentage de l'actif
- - - - - En dollars réels - - - - -					
1972	182.4	79.7	40.4	16.9	9.3
1973	225.7	104.0	52.4	22.5	10.0
1974	266.5	130.3	64.4	28.0	10.5
1975	315.4	158.8	83.4	31.0	9.8
1976	384.1	194.8	105.3	35.4	9.2
1977	431.8	229.6	124.5	45.0	10.4
1978	480.4	269.8	150.4	52.5	10.9
1979	537.2	310.4	181.0	49.4	9.2
1980	673.6	348.6	200.0	53.1	7.9
1981	767.2	401.1	242.7	36.1	4.7
1982	989.4	467.7	285.6	35.8	3.6
1983	1,073.7	529.0	321.2	64.1	6.0

- - - En dollars constants (2) - - -

1972	75.9	38.5	16.1
1973	90.8	45.7	19.6
1974	98.6	48.8	21.2
1975	108.5	57.0	21.2
1976	121.5	65.7	22.1
1977	133.3	72.3	26.1
1978	146.8	81.8	28.6
1979	153.1	89.3	24.4
1980	154.8	88.8	23.6
1981	161.0	97.4	14.5
1982	170.6	104.2	13.1
1983	182.5	110.8	22.1

* A l'exception des sociétés dont les réseaux comptent moins de 1 000 abonnés, c'est-à-dire 1% environ de l'industrie.

(1) Y compris les dépenses au titre des émissions, des services techniques, des ventes et de la promotion, ainsi que les frais administratifs et généraux.

(2) 1971 = 100

ANNEXE VI

TAUX DE RENDEMENT

Le taux de rendement présente un intérêt, parce qu'il a une incidence sur l'aptitude d'une industrie ou d'une société à obtenir du capital de placement et qu'il constitue une indication de son efficience à long terme. Il s'agit cependant d'un indicateur à tout le moins imparfait: il ne tient pas compte de considérations telles le risque relatif des industries et leur concentration capitalistique. La comparaison conceptuelle qu'il y a lieu de faire est par rapport au rendement disponible sur d'autres plans, par exemple le taux d'intérêt général actuel.

<u>Année</u>	<u>Taux de rendement*</u>
1972	11.4
1973	11.4
1974	12.1
1975	11.9
1976	12.3
1977	14.1
1978	14.7
1979	13.2
1980	12.6
1981	12.9
1982	13.0
1983	12.2

La mesure du taux de rendement ici choisie est la proportion de bénéfiques une fois déduite la provision pour l'impôt sur le revenu, mais sans déduction des dépenses d'intérêts, par rapport à l'actif global engagé. Ces ressources incluent la dette à long terme, et on les calcule en soustrayant les valeurs passives actuelles de l'actif global selon les données Statistique Canada. Les dépenses d'intérêts ne sont pas retranchées dans le calcul des bénéfiques, car elles dépendent de la composition de la dette que choisit l'industrie, et ne témoignent pas de la rentabilité économique, mais plutôt d'un choix de l'entreprise. (Cette mesure du taux de rendement est toutefois une question de choix. D'autres mesures tout aussi justifiables pourraient tenir compte des dépenses d'intérêts.) Un montant est prévu pour l'impôt sur le revenu, étant donné qu'il s'agit d'une dépense prévisible qui influe sur la répartition des ressources de l'entreprise.

* Sont exclues les sociétés dont les réseaux comptent moins de 1 000 abonnés, c'est-à-dire 1% environ de l'industrie.

